

Marta Andronache (ATILF, CNRS & Nancy-Université)

Le statut des langues romanes standardisées contemporaines dans le *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom)

1. Problématique

La majorité des dictionnaires étymologiques étant rétrospectifs, ils partent par définition des langues romanes standardisées. Le DÉRom apporte du nouveau puisque, tout en prenant en considération les formes standardisées, il peut être amené à privilégier dans ses matériaux des formes non-standardisées qui permettent de reconstruire le lexique de l'ancêtre commun des langues romanes, le protoroman (*cf.* Buchi/ Schweickard 2009).

Dans cette perspective, le statut des langues standardisées représente un des éléments qui distinguent le DÉRom de la majorité des autres dictionnaires étymologiques romans. Le but de notre article est de montrer quels sont les principes qui guident le choix du rédacteur quand il invoque les idiomes romans standardisés ou nonstandardisés dans le nouveau *Dictionnaire Étymologique Roman*.

2. Le *Dictionnaire Étymologique Roman*

Pour bien cerner le problème du statut des langues romanes standardisées contemporaines, quelques précisions concernant le DÉRom s'imposent.

Dans le paysage de l'étymologie romane, où le REW de Meyer-Lübke reste la référence de base avec ses trois éditions qui datent, la première, de 1911-1920, et la dernière, de 1930-1935, un nouveau projet a été lancé à l'occasion de l'édition précédente du *Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes* qui s'est tenu à Innsbruck en 2007. Il s'agit de la concrétisation d'un projet cher aux romanistes: un nouveau dictionnaire étymologique roman..Ce projet s'est réalisé sous la forme d'un projet franco-allemand: le *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom). Le nouveau dictionnaire est dirigé par Éva Buchi et Wolfgang Schweickard et il se réjouit de la participation active d'une équipe européenne constituée de 34 linguistes romanistes.

Depuis 2008 l'équipe du DÉRom travaille concrètement à la rédaction d'articles d'étymologie romane, dont 28 sont déjà interrogeables sur le site internet du DÉRom, mais aussi à la constitution d'une méthodologie cohérente qui réponde à la première raison d'être

d'un dictionnaire étymologique consacré à une famille linguistique: reconstruire le lexique de l'ancêtre commun, dans notre cas, le protoroman.

Dans ce contexte, il faut faire une distinction: le DÉRom n'est pas le dictionnaire étymologique des langues romanes (standardisées), mais le dictionnaire roman qui se concentre sur ce qui est commun aux idiomes romans.

3. Analyse

Nous proposons d'illustrer nos propos avec des cas qui expliquent pourquoi quelquefois une forme et/ou un sens plus anciens ou dialectaux sont privilégiés pour établir le continuateur de l'étymon protoroman, tandis que les unités irrégulières sont à exclure, même si elles sont représentatives des langues standardisées.

3. 1. Idiomes obligatoires et idiomes facultatifs: une distinction fondamentale

Les langues romanes standardisées peuvent présenter une forme contemporaine qui est issue régulièrement de l'étymon, et, dans ce cas, cette forme est citée seule. Mais il y a aussi des cas où la forme contemporaine attestée dans une langue standardisée n'est pas issue régulièrement de l'étymon protoroman. Dans ce cas, la forme standard cède la place à la forme qui représente régulièrement la forme protoromane; le choix méthodologique du DÉRom est de privilégier les continuateurs qui se rapprochent le plus de la forme protoromane et de présenter les matériaux des langues romanes dans la perspective de la reconstruction de l'étymon protoroman.

Les matériaux d'un article donné réunissent ainsi les seules données qui permettent de reconstruire l'étymon protoroman, qu'elles appartiennent à des idiomes standardisés ou non: Le choix des items (et donc des idiomes représentés) s'effectue en raison de leur évolution régulière depuis l'étymon protoroman.

Pour voir plus clair, prenons l'exemple de la partie constituée par les matériaux de l'article */ann-u/ du DÉRom¹:

***/ann-u/ > dacoroum.** *an* s.m. « durée conventionnelle délimitée par la succession des quatre saisons, an » (dp. 1491/1516 [date du ms.], Psalt. Hur.2 111 ; Tiktin3 ; EWRS ; Candrea-Densusianu n° 58 ; DA ; Cioranescu n° 260 ; MDA ; ALR SN 1755), **istororoum.** *ân* (Byhan,JIRS 6, 296 [Ø]; PușcariuIstroromâne 3, 302 ; SârbuIstroromân 187 ; ScărlătoiuIstroromânii 285 ; ALR SN 1755), **méglenoroum.** *an* (Candrea,GrS 3, 178 ;

¹ Tous les articles du DÉRom que nous citons dans ces pages se trouvent sous leur forme intégrale en consultation libre sur le site Internet du DÉRom (<http://www.atilf.fr/DERom>). De la même manière, les sigles bibliographiques sont explicités en ligne avec les références complètes par simple clic à partir des sigles apparaissant dans les articles ou à partir de l'onglet « Bibliographie » du site.

CapidanDictionar ; ALR SN 1755), **aroum. an** (dp. ca 1760 [ávov], Kristophson,ZBalk 10/1 n° 0144 ; KavalliotisProtopeiria n° 0626, 1125 ; Pascu 1, 34 ; DDA2 ; BaraAroumain ; ALR SN 1755), **dalm. jan** (BartoliDalmatico 186, 427 § 415 ; ElmendorfVeglia ; MihăescuRomanité 106), **istriot. ʽanoʽ** (IveCanti 379 ; AIS 309 p 368, 378, 379, 397, 398), **it. anno** (dp. 1178/1182, TLIOCorpus ; LEI 2, 1444-1478 ; DELI2 ; AIS 309), **sard. ánnu** (dp. 2^e qu. 12^e s., CSNT 48 ; DES ; PittauDizionario 1 ; AIS 309), **frioul. an** (dp. 1335, Zamboni in DESF ; AIS 309), **lad. ànn** (Kramer/Homge in EWD ; AIS 309 ; ALD-I 36), **romanch. an/onn** (Pult in DRG 1, 253-259 ; HWBRätoromanisch ; AIS 309), **fr. an** (dp. fin 11^e s., AlexisS2 101 [anz pl.] = TLF ; GdfC ; TL ; FEW 24, 623a ; AND1 ; ALF 39), **frpr. an** (dp. déb. 13^e s., SommeCode 21 = FEW 24, 623a ; Gauchet in GPSR 1, 373-378 ; HafnerGrundzüge 88 ; ALF 39), **occit. an** (dp. av. 1126, AppelChrestomathie 51 ; Raynouard ; Pansier 3 ; BrunelChartes 251 ; FEW 24, 623a ; ALF 39), **gasc. an** (dp. 12^e s., CartBigRC 31 ; FEW 24, 623a ; CorominesAran 276 ; ALF 39 ; ALG 99), **cat. any** (dp. av. 1276, DECat 1, 337 ; DCVB), **esp. año** (dp. ca 1140 [años pl.], DME ; Kasten/Cody ; DCECH 1, 289), **ast. añu** (dp. 1171 [ms. 13^e s., años pl.], DELIAMs ; DGLA), **gal./port. ano** (dp. 1214, DDGM ; Buschmann ; DRAG ; DELP3 ; Houaiss2 ; CunhaVocabulário2).

Le DÉRom distingue deux types d'idiomes romans: premièrement, ceux qui apparaissent toujours en structure de surface, pour peu qu'ils présentent un continuateur de l'étymon: les idiomes dits «obligatoires»: dacoroumain, istroroumain, méglénoroumain, aroumain, dalmate, istriote (ou istroroman), italien, sarde, frioulan, ladin, romanche, français, francoprovençal, occitan, gascon, catalan, espagnol, asturien, galicien et portugais².

Le deuxième type d'idiomes romans sont les idiomes dits «facultatifs», qui n'apparaissent en structure de surface de l'article que si l'idiome obligatoire correspondant ignore l'issue régulière de l'étymon. C'est le cas du lombard (septentrional), par exemple, dans le paragraphe II (consacré au féminin) de l'article */pōnt-e/, l'italien standard ne connaissant pas de congénère féminin:

***/pōnt-e/ lomb. sept. ʽpōntʽ** (RohlfS,ASNS 177, 40 [Bormio, Livigno] ; LSI [Tessin])

Le Livre bleu du DÉRom, fascicule de plus de 200 pages qui réunit les principales ressources et normes rédactionnelles du projet, systématise les idiomes romans dans un tableau dont nous reproduisons ci-après le début:

Tableau 1.

N°	Abréviations des idiomes obligatoires	Abréviations des idiomes facultatifs	Noms complets des idiomes
1.1.	dacoroum.		dacoroumain
		mold.	moldave

² Le galicien et le portugais sont cités ensemble, sous la forme «gal./port.», , dans les cas où la tradition des attestations remonte à la période galégo-portugaise (avant 1350).

		munt.	dialecte de Munténie
		transylv.	dialecte de Transylvanie
		maram.	dialecte du Maramureș
		olt.	olténien
		ban.	dialecte du Banat
		criș.	dialecte de Crișana
1.2.	istroroum.		istroroumain
1.3.	méglénoroum.		méglénoroumain
1.4.	aroum.		aroumain
2.	dalm.		dalmate
		ragus.	ragusain
3.	istriote.		istriote (istroroman)
4.	it.		italien
		itsept.	dialectes italiens septentrionaux
		lig.	ligure
		piém.	piémontais
		lomb.	lombard
		trent.	trentin
		émil.-romagn.	émilien-romagnol
		bol.	bolonais
		vén.	vénitien (it. <i>veneto</i>)
		itcentr.	dialectes italiens centraux
		tosc.	toscan
		cors.	corse
		march.	dialecte des Marches
		abr.	dialecte des Abruzzes
		laz.	dialecte du Latium
		itmérid.	dialectes italiens méridionaux
		camp.	campanien
		apul.	apulien
		salent.	salentin
		luc.	dialecte de la Lucanie (Basilicate)

		cal.	calabrais
		sic.	sicilien
5.	sard.		sarde
		campid.	campidanais
		nuor.	nuorais
		logoud.	logoudorien
		sass.	sassarais
		gallur.	gallurais

On peut remarquer dans ce tableau que, dans la colonne des idiomes obligatoires, nous avons sur le même plan et dans la même colonne des langues standardisées, comme le dacoroumain, l'italien avec des langues qui constituent des dialectes, comme l'istroroumain, le méglénoroumain, l'aroumain. En même temps, les dialectes de l'italien se retrouvent dans la colonne des idiomes facultatifs. L'explication consiste dans le fait que les dialectes sud-danubiens du roumain (istroroumain, méglénoroumain et aroumain) permettent de compenser les attestations textuelles tardives du roumain, qui ne débutent qu'à la toute fin du 15^e siècle, tandis que l'italien, comme les autres langues nationales de la Romania occidentale, est attesté depuis le Moyen Âge.

Et pour systématiser les données, conformément à la méthodologie du DÉRom, nous considérons un idiome comme obligatoire s'il remplit au moins une des conditions suivantes:

1. Constituer une langue-écart, par opposition aux langues par élaboration: cas du français, mais aussi du francoprovençal.
2. Être doté d'un dictionnaire étymologique entièrement accessible aux rédacteurs: cas de l'asturien, pour lequel nous avons accès, grâce à l'aide désintéressée de Xosé Lluís García Arias, au futur *Diccionariu etimolóxicu de la Llingua Asturiana* sous sa forme manuscrite.
3. Permettre de compenser un déséquilibre dans la chronologie des attestations textuelles. C'est le cas des dialectes sud-danubiens du roumain, qui constituent tous des idiomes obligatoires et qui permettent de compenser les attestations tardives du dacoroumain, pour lequel les premières attestations sont relevées dans le meilleur des cas dans le *Psaltirea Hurmuzaki*, texte daté de la fin du 15^e ou du début du 16^e siècle.

Dans la constitution des matériaux des articles du DÉRom, chaque article – ou, dans le cas des articles subdivisés en sections, chaque section – doit citer la totalité des idiomes obligatoires qui présentent un continuateur de l'étymon protoroman. Les idiomes facultatifs, en revanche, sont cités uniquement dans les articles ou sections où l'idiome obligatoire qui représente leur "langue-toit" n'est pas représenté.

Par exemple, la subdivision I. de l'article */^hkad-e-/ , consacrée aux issues de */^hkad-e-re/, ne comporte pas de continuateur italien, de sorte que les cognats (unités lexicales remontant à la même unité lexicale de la protolangue) ligurien, lombard oriental, vénétien, toscan, apulien, salentin septentrional, calabrais et sicilien sont cités:

lig. ['kaze] v.intr. « être entraîné à terre en perdant son équilibre ou son assiette, tomber », **lomb. orient.** *cadre*, **vén.** 'caçer', **tosc.** *cadere*, **apul.** [kad], **salent. sept.** ['kka:dəri], **cal.** *cadere*, **sic.** *càdiri* (tous LEI 9, 410-414 ; cf. aussi Salvioni, RDR 4, 224).

On peut remarquer que nous trouverons toujours les dialectes cités dans l'ordre préalablement établi dans le tableau des idiomes romans (Tableau 1.), ce qui harmonise la présentation du dictionnaire. En revanche, la subdivision II. de l'article */kad-e-/, consacrée aux issues de */ka'd-e-re/, comporte bien un continuateur italien, de sorte que les cognats ligurien, lombard, toscan, etc. sont subsumés sous «italien», et donc non cités explicitement:

it. *cadere* (dp. 2^e m. 12^e s. [*cande* prêt. 3]⁶, Camboni in TLIO ; DELI2 ; LEI 9, 429 ; AIS 220 [lomb. vén. tosc. apul. salent. sic.]])

3. 2. Signifiant

3.2.1. Idiomes obligatoires

Dans le cas des idiomes standardisés, la forme typique des lexèmes qui représentent des continuateurs réguliers de l'étymon correspond à la graphie conventionnelle contemporaine. Ainsi, par exemple, pour le dacoroumain, la graphie du MDA fait foi, pour le sarde, le DES et pour le catalan, le DECat.

Dans le cas des idiomes non standardisés, la forme typique est la forme la plus représentative parmi celles issues directement de l'étymon. Il s'agit des formes marquées des taquets de typisation, comme le frpr. 'dies' par exemple:

*/dεke/ > frpr. 'dies' (dp. ca 1280, HafnerGrundzüge 111 ; FEW 3, 34b ; Knecht in GPSR 5, 781-783 ; ALF 412).

*/pōnt-e/ > lomb. sept. 'pōnt' (Rohlf, ASNS 177, 40 [Bormio, Livigno] ; LSI [Tessin]).

*/'εder-a/ > occit. ['ejra] (FEW 4, 397a ; ALF 768 [prov. Ardèche lim.]), gasc. 'yèyra' (FEW 4, 397a ; CorominesAran 475 s.v. *gedra* ; ALG 163).

Cette typisation s'effectue à partir de la consultation d'un certain nombre de sources de consultation et de citation obligatoires, en particulier d'atlas linguistiques. Elle est ensuite vérifiée par les réviseurs par domaines géographiques.

3.2.2. Formes contemporaines irrégulières: forme régulière attestée

Pour les idiomes dont la forme contemporaine est régulière, cette dernière seule est citée. Par exemple dans l'article */'εder-a/:

*/ɛder-a/ > dacoroum. *iederă* s.f. « [...] lierre » (dp. ca 1650, DA ; Tiktin₃ ; EWRS ; Candrea-Densusianu n° 806 ; Cioranescu n° 4277 ; MDA) [...], esp. *hiedra* (dp. ca 1200 [yedra], CORDE ; DCECH 3, 352-353 ; Kasten/Cody).

Pour les idiomes obligatoires dont la forme contemporaine n'est pas issue régulièrement de l'étymon, par exemple en raison d'un accident phonétique, d'un changement de suffixe ou de type flexionnel, ou encore à cause d'un croisement avec l'issue d'un autre étymon intervenu à époque idioromane, la forme contemporaine est citée dans une note placée à la suite de la forme régulière. Nous pouvons le voir dans la subdivision I. de l'article */kad-e-/ consacrée aux issues de */kad-e-re/:

*/ka'd-e-re/ > aport. *caer* (1278 – 1452/1453 [queer], CunhaVocabulário₂ ; ViterboElucidário ; Houaiss₂ ; BoaventuraInéditos 1, 22 = DELP3)¹ [Note¹: Cette issue régulière a été évincée par port. *cair* (1259 [queir], SalazarDocumentos 44 ; dp. 1364 [cajr], CunhaÍndice ; CunhaVocabulário₂ ; Houaiss₂ ; DELP₃ ; ALPI 31)].

L'article */pont-e/ illustre le cas d'un changement de type flexionnel intervenu dans la variété standard d'une langue nationale. Dans cet article les issues ont été subdivisées selon les deux genres dont elles relèvent, articulées avec ce que l'on sait de la protohistoire des idiomes romans: masculin originel, typiquement conservé par le sarde (I.), féminin innové tardivement (II.) et masculin restauré venu le recouvrir plus récemment encore (III.). Le féminin caractérise des aires latérales et isolées (roumain, lombard, romanche, espagnol, asturien, galicien et portugais), tandis que le masculin occupe une vaste aire compacte de la Romania centrale. Cette répartition rappelle suffisamment, sans pourtant s'y superposer, celles de */mar-e-/ , */φελ-e/ , */mæl-e/ , */lakt-e/ , */sal-e/ et */sangu-e/ étudiés par R. de Dardel (Dardel, ACILR 14/2) pour souffrir la même explication: protorom. */pont-e/ connaissait les deux genres, le masculin étant plus ancien, le féminin – issu plus récemment (mais assez tôt pour avoir pu être transmis au roumain) de la tendance analogique à féminiser les substantifs de la troisième déclinaison – étant devenu hégémonique avant d'être repoussé par le masculin innovant:

*/pont-e/ s.m. « ouvrage permettant de franchir une dépression ou un cours d'eau en reliant les deux bords de la dépression ou en enjambant le cours d'eau »

I. Substantif masculin originel : sarde

*/pont-e/ > **sard.** *pònte/pònti* s.m. « [...] pont » (dp. 1211/1237, CSMB 41 ; DES ; PittauDizionario 1).

II. Substantif féminin : aires latérales et aires isolées

*/pont-e/ > **dacoroum.** *punte* s.f. « passerelle réservée aux piétons » (dp. 1649, DRH B, 34, 124 ; Tiktin₃ ; EWRS ; Candrea-Densusianu n° 1474 ; Cioranescu n° 6971 ; DLR ; MDA ; ALR – M pl. 55 ; NALR – O pl. 47 ; ALR – MD 539*¹)², **méglénoroum.** *punti* « id. ; pont » (CapidanDicționar ; Candrea,GrS 6, 188), **aroum.** *punte* « pont » (dp. 1770 [ποῦντε], KavalliotisProtopeiria n° 1076 ; Pascu 1, 148 ; DDA2 ; BaraAroumain), **lomb. sept.** *ṛpont* (Rohlf,ASNS 177, 40 [Bormio, Livigno] ; LSI [Tessin])³, **romanch.** *punt* (HWBRätoromanisch ; Coromines,MélJud 582 ; EichenhoferLautlehre § 192b)⁴, **esp.** *puente*

(1043 – av. 1639, DCECH 4, 674 ; Kasten/Cody ; DME)⁵, **ast.** *ponte* (dp. 912 [ms. 12^e s.], DELIAMS ; DGLA), **gal./port.** *ponte* (dp. 1254, DDGM ; DRAG ; Houaiss2 ; DELP3 ; CunhaVocabulário2).

III. Substantif masculin innovant : Romania centrale

*/'pɔnt-e/ > **dalm.** *puant* s.m. « pont » (BartoliDalmatico 272 § 82 ; ElmendorfVeglia ; MihăescuRomanité 107, 112), **istriot.** *ponto* (IveCanti 65, 134, 192, 308)⁷, **it.** *ponte* (dp. 12^e s., TLIOCorpus ; DELI2), **frioul.** *puint* (dp. 1361, DurliV 29 ; PironaN2 ; IliescuFrioulan 39), **lad.** *pünt* (Kramer/Schlösser in EWD ; ALD-I 618), **fr.** *pont* (dp. ca 1100 [*punt*], TLF ; GdfC ; TL ; AND2 s.v. *punt*¹ ; ALF 1060), **frpr.** *'pont'* (dp. 2^e m. 13^e s., Philipon,R 22, 44 = HafnerGrundzüge 92 ; FEW 9, 168b ; ALF 1060), **occit.** *'pon'* (dp. ca 1150/1180 [*pon*], AppelChrestomathie 56 ; Raynouard ; Pansier 3 ; ALF 1060), **gasc.** *'poun'* (dp. ca 1278 [*pont*], ForsBéarnOG 504 ; Palay ; CorominesAran 652 ; ALF 1060), **cat.** *pont* (dp. av. 1315, DECat 6, 691-692 ; DCVB).

Les unités lexicales appartenant à une langue standardisée ne sont pas citées dans les matériaux si elles sont issues par croisement avec l'issue d'un autre étymon. C'est le cas d'it. *dieci* "dix", issu de la forme régulière *diece* sous l'influence de *vinti*:

*/'dɛke/ > **it.** *diece* (av. 1292 – 1884/1886, DELI2 ; LIZ 4.0 ; CastellaniGrammStor 316 ; GDLI ; GAVI)¹ [Note¹: En italien standard, cette forme étymologique, que l'on ne trouve, dès le 18^e siècle, pratiquement plus que dans des textes littéraires, a été évincée par *dieci* (dp. 1268 [ms. 1278], CastellaniGrammStor 316 ; DELI2 ; GDLI ; GAVI ; LIZ 4.0 ; Merlo,AUTosc 44, 42 ; Faré n° 2497 ; AIS 288), forme issue de *diece*, probablement par analogie avec *vinti* (cf. Rohlf'sGrammStor 1, § 142).]

3.2.3. Formes contemporaines irrégulières: forme régulière non attestée

Pour les cas où le cognat régulier n'est pas attesté, nous avons pu identifier plusieurs cas de figure pour lesquels le DÉRom propose les solutions suivantes.

Pour les irrégularités phonétiques: dans les cas où l'issue régulière de l'étymon n'est pas attestée, mais peut être reconstruite à partir de formes irrégulières attestées phonétiquement, par exemple à travers une métathèse ou une apocope, le rédacteur inclut dans les matériaux la forme qui est la plus proche de la forme attendue pour la reconstruction de l'étymon. S'il ne s'agit pas là de la forme contemporaine, cette dernière est citée dans une note.

Dans le cas des formes standardisées présentant un accident phonétique, le DÉRom donne la préférence à l'issue non standard correspondante la plus régulière. C'est le cas de la subdivision II. de l'article */ɸak-e-/:

*/'ɸ-a-re/ > **dalm.** *fur* v.tr. « faire » (s.d. ["p[uò] essere di tradizione antica"], BartoliDalmatico 448 § 475, 310 ; ElmendorfVeglia ; MihăescuRomanité 106)^{8,9}, **istriot.** *fa* (DeanovićIstria 109 [*fa*, *fāgo*] ; MihăescuRomanité 143 ; AIS 1691 p 368, 379, 397-398)¹⁰, **it.** *fare* (dp. 1065 [*far*], TLIOCorpus ; DELI2 ; AIS 1691), **frioul.** *fā* (dp. 1357 [*far*], Joppi,AGI 4, 189 ; PironaN2 ; AIS 1691 p 326-329, 337, 339, 348-349, 357 ; ASLEF 954), **lad.** *fā* (Kramer/Kowallik in EWD ; AIS 1691 p 305, 312-315 ; ALD-I 271-272), **romanch.** *far* (dp. 1562 [*faar*], Liver in DRG 6, 93-121 ; HWBRätoromanisch ; AIS 1691 p 1-19), **wall.** [*fe*] (dp.

1234 [*feir*], Wilmotte, R 18, 221 = Horning, ZFSL 16/2, 143-144 = Walberg, MélJeanroy 191 ; FEW 3, 346b ; ALF 529 ; ALW 5/2, 244)¹¹, **occit.** *far* (dp. 1102, BrunelChartes 11 ; Raynouard ; Levy ; AppelChrestomathie ; Pansier 3 ; FEW 3, 346b ; BrunelChartesSuppl ; DAO n° 81 ; ALF 529 [viv.-alp. lang. occid. lim. périg. [fa(r)]], **acat.** *far* (14^e s., RydbergFacere 26 ; Meyer, R 13, 277 ; Morel, R 15, 202 ; DCVB s.v. *fer* ; DECet 3, 954), **aesp.** *far* (1140 – ca 1330, DCECH 3, 297 ; Kasten/Cody ; DME)¹². [Notes: ¹⁰Le classement du lexème istriote sous II. se justifie par le fait qu'une issue du type I. présenterait un segment palatal (cf. */pak-e/ > istriot. *paz*, DeanovićIstria 12) ; ¹¹En revanche, bourg. lorr. frcomt. frpr. *far* (FEW 3, 346b ; ALF 529) se rattachent au type I. (il s'agit d'un traitement phonétique bien connu – sinon tout à fait régulier – des parlers de l'est oilique et du francoprovençal, cf. DondaineComtois 250-251) ; ¹²Nous n'avons pas retrouvé *agal./gal. dial. far* cité par GarcíaGramática 139, MaiaHistória 791 et Buschmann : il pourrait s'agir d'une reconstruction erronée (d'une source commune ?) à partir de formes du futur employées avec un pronom en mésoclise (cf. n. 14) ; ¹⁴Ainsi */ḡak-e-re/ > it. *facciamo* prés. 4, *facevo* impf. 1, etc. ; */ḡ-a-re/ > futur fr. occit. cat. esp. gal. port. (cf. RydbergFacere 53-62 ; Piel, Biblos 20, 363 ; ALGa 1/2, 266).]

Pour les irrégularités morphologiques ou lexicales: dans les cas où l'issue régulière de l'étymon n'est pas attestée et peut seulement être reconstruite à partir de formes morphologiquement ou lexicalement évoluées, par exemple à travers un changement de suffixe ou de type flexionnel ou un croisement avec l'issue d'un autre étymon, on rejette cette issue dans une note. Nous avons un exemple dans la subdivision consacrée aux issues de */karpɪn-a/ de l'article */karpɪn-u/:

*/**karpɪn-a/** > **lomb.** *carpla* s.f. « charme » (LEI 12, 355-356), **vén.** *kárpena* (LEI 12, 355-356)⁷ [Note⁷: On hésite à ranger sous ce type laz. *kárpina* s.f. « charme » et abr. *càrpina* « *Hypnum sericeum* », camp. « *Ostrya vulgaris* » (LEI 12, 356) en raison de leur nette séparation de l'aire gallo-italienne: s'agirait-il d'une réfection morphologique idioromane (facilitée dans le dialecte des Abruzzes et en campanien par l'issue /-ə/ de */-u/, cf. Rohlf'sGrammStor 1, § 147) ?]

Dans les cas des cognats attestés seulement indirectement, par exemple à travers un dérivé, ces témoignages indirects peuvent exceptionnellement être cités en note. C'est le cas de la subdivision */βɪndɪk-a-re/ de l'article */βɪndɪk-a-/:

*/**βɪndɪk-a-re/** > **it.** *vendicare* v.tr. « dédommager moralement (quelqu'un) en punissant (son) offenseur, venger » (dp. 1268, TLIOCorpus ; DELI2 ; GAVI)⁵ [Note⁵: Le fascian présente les dérivés *devjeneèr* v.tr. « venger » et *desveneàr* (les deux Kramer/Boketta in EWD s.v. *vindichè*), qui attestent indirectement une issue héréditaire de */βɪndɪk-a-/. Dans les autres variétés du ladin, l'issue héréditaire a été évincée par l'italianisme *vindichè* v.tr. « id. » (dp. 1763 [*vendichè*], EWD).]

3. 3. Signifié

Selon le principe général du DÉRom, seuls sont indiqués les sens des cognats cités qui sont utiles à la reconstruction du sens protoroman.

Si le cognat est attesté dans son sens étymologique, on le cite uniquement avec ce dernier sens. Cette règle s'applique indépendamment du nombre et de l'ancienneté des attestations témoignant du sens étymologique.

Si le cognat n'est pas attesté dans son sens étymologique, ni à l'époque moderne et contemporaine, ni au Moyen Âge, on le cite avec le sens attesté qui se rapproche le plus du sens étymologique, indépendamment du nombre et de l'ancienneté des attestations témoignant de ce sens. Par exemple, s.v. */ka'ten-a/, le substantif féminin dacoroumain *cătină* est seulement cité dans le sens "fruit de l'argousier", le plus proche de "chaîne", cf. note 2: "le changement de sens s'explique quand on tient compte de la forme des fruits de l'argousier, qui s'étendent comme une sorte de chaîne sur les branches de l'arbuste". Le commentaire de l'article */ka'ten-a/ apporte des précisions sur l'évolution du sens dans ce cas:

Toutes les branches romanes présentent des cognats conduisant à reconstruire protorom. */ka'ten-a/ s.f. « succession d'anneaux métalliques engagés les uns dans les autres, chaîne ». En roumain, le lexème ne s'est maintenu qu'en dacoroumain et en aroumain, qui n'ont cependant pas conservé le sens ancestral « chaîne »³, mais ont développé indépendamment des sens par analogie de forme. [Note³: Dans le sens « chaîne », protorom. */ka'ten-a/ a été evincé en dacoroumain par *lanț* s.n. (dp. 16^e s., < slave, Tiktin₃)].

Par conséquent, le sens "argousier", que la reconstruction conduit à considérer comme secondaire par rapport à "fruit de l'argousier", n'est pas cité.

4. Conclusion

En conclusion, dans le DÉRom, l'appartenance d'une unité lexicale à une langue standardisée ou non n'a aucune incidence sur son inclusion dans les matériaux: son acceptation dans cette partie des articles dépend uniquement de son utilité pour la reconstruction protoromane. Cette pratique correspond au principe selon lequel le rédacteur doit cibler le signifiant et le signifié qui permettent, à l'intérieur d'une série de cognats, de remonter à une unité de l'ancêtre commun, en éliminant les emprunts et les formations internes. Ce qui nous intéresse dans la perspective de la reconstruction des étymons protoromans, ce sont les formes romanes les plus régulières, que nous accompagnerons par la suite des attestations les plus anciennes. Ce principe méthodologique fait que l'appartenance à la variété standardisée d'un diasystème roman n'est pas pertinente, puisque le DÉRom propose un changement de perspective: privilégier la reconstruction de l'étymon protoroman et invoquer les représentants des idiomes romans, standardisés ou non, contemporains ou non, qui ont hérité les traits phoniques et sémantiques de l'étymon protoroman.

Bibliographie

- Buchi, Éva & Schweickard, Wolfgang (2009): *Romanistique et étymologie du fonds lexical héréditaire: du REW au DÉRom (Dictionnaire Étymologique Roman)*. In: Alén Garabato, Carmen *et al.* (éd.): *La Romanistique dans tous ses états*, Paris: L'Harmattan, 97-110.
- Buchi, Éva (2010): *Pourquoi la linguistique romane n'est pas soluble en linguistiques idioromanes. Le témoignage du Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom)*. In: Alén Garabato, Carmen *et al.* (éd.): *La Romanistique dans tous ses états*, Paris: L'Harmattan, 43-60.
- Fox, Anthony (1995), *Linguistic Reconstruction. An Introduction to Theory and Method*, Oxford: Oxford University Press.
- Dardel, ACILR 14/2 = Dardel, Robert de (1976): *Une analyse spatio-temporelle du roman commun reconstruit (à propos du genre)*. In: Varvaro, Alberto (éd.): *XIV Congresso internazionale di linguistica et filologia romanza, Napoli 15-20 aprile 1974*. Vol. 14/2. Naples/Amsterdam: Macchiaroli/Benjamins, 75-82.
- DELIAMs = García Arias, Xosé Lluis (en préparation). *Diccionariu etimolóxicu de la Llingua Asturiana*.
- DÉRom = Buchi, Éva & Schweickard, Wolfgang (dir.), 2008–. *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom)*, Nancy, ATILF, site Internet (<http://www.atilf.fr/DERom>).
- DES = Wagner, Max Leopold (1960–1964). *Dizionario etimologico sardo*, 3 volumes. Heidelberg: Winter.
- DECat = Coromines, Joan (1980–2001): *Diccionari etimològic i complementari de la llengua catalana*, 10 volumes. Barcelone: Curial.
- DGLA = García Arias, Xosé Lluis (2002–2004): *Diccionario general de la lengua asturiana*. Oviedo: Editorial Prensa Asturiana, site Internet (<http://mas.lne.es/diccionario/>).
- MDA = Sala, Marius / Dănilă, Ion (dir.) (2001–2003): *Micul dicționar academic*, 4 volumes. Bucarest: Univers enciclopedic.
- REW₃ = Meyer-Lübke, Wilhelm [1930–1935³ (1911–1920¹)]: *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*. Heidelberg: Winter.
- Psalt. Hur.₂ = Gheție, Ion / Teodorescu, Mirela (éd.) (2005): *Psaltirea Hurmuzaki*. Bucarest: Editura Academiei Române. (Date du manuscrit: 1491/1516, cf. Psalt. Hur.₂ 19).
- Rohlf, ASNS 177 = Rohlf, Gerhard (1940): *Zur Mundart von Livigno (Veltlin)*. In: *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen* 177, 28-41.